



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 septembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 34
Date de la convocation : 12 septembre 2023
Date de publication : 25 septembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, BOURGEOIS- REPUBLICQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HAMD AOUI Ako, HERRMANN Nadine
--	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

MARCHAND Sylvette donne procuration à ROCHE Paul, MBITEL Mohamed donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à BERTHAUD Mathieu

Conseillers absents non représentés

GOMET Nicolas

Objet : Acquisition de terrain aux Consorts BARDOUX

Rapporteur : Monsieur Jacques PECHINOT

La famille BARDOUX est propriétaire de la parcelle AP n° 16 sise lieudit Rougemont, chemin des Grandes Carrières d'une superficie de 2625 m². Cette unité foncière fait partie d'un ensemble de terrains non constructibles situés en partie sommitale du secteur des Grandes Carrières.

Cet espace naturel est intéressant car il constitue, au-delà de sa richesse floristique, un lieu de promenade grâce à plusieurs chemins reliant la Combe Truchenne, l'avenue de Landon et le quartier Rochebelle. Une étude menée dans les années précédentes, *Programme d'aménagement des quartiers nord*, avait conclu à la préservation nécessaire de ce secteur. Une démarche d'acquisition amiable avait alors été engagée et des parcelles avaient pu être acquises pour une superficie totale de 3941 m² au prix de 1 euro/m². Les autres propriétaires avaient refusé.

A l'époque, les Consorts BARDOUX ne souhaitaient pas céder à la Ville de Dole.

Aujourd'hui, ils sont disposés à vendre leur parcelle cadastrée AP n° 16 d'une superficie de 2625 m², aux conditions proposées à l'époque soit 1 euro/m².

Cette transaction permet d'augmenter la superficie de l'emprise foncière de la Ville sur ce secteur et de constituer une réserve de compensation environnementale pour d'autres aménagements.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 13 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition aux Consorts BARDOUX de la parcelle cadastrée section AP n° 16 d'une superficie de 2625 m², sise lieudit Rougemont,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition sera réalisée au prix de 1 euro/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 34
 CONTRE : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- CONSORTS BARDOUX-4 rue du Château d'eau-39100 BREVANS
- Maître Emmanuel PHILIPPE-32 avenue Georges Pompidou-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 septembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX



